

ARTS ET LANGAGE ORAL: LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

1er avril 2011 - CDDP92

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

L'ATELIER
PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE
ET DE L'ARCHITECTURE
2011/2012

Un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local.

Le CAUE a pour objet la **promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère**, avec pour missions :

- * **l'information et le conseil aux particuliers** qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant

- * la **formation** des maîtres d'ouvrages et des professionnels

- * le **conseil aux collectivités locales** sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement

- * **l'information et la sensibilisation du public** dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

L'ATELIER PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE

L'Atelier pédagogique de la ville et de l'architecture a été créé en 2000 avec la volonté du CAUE92 de consacrer une grande partie de ses actions au jeune public et d'assurer une **présence en classe des architectes du CAUE** en complément de l'organisation de **stages de formation des enseignants** et de **production de ressources et d'outils pédagogiques** spécifiques.

Les actions de l'Atelier se déroulent sur l'année scolaire, avec une moyenne de **six séances par classe ou groupe d'élèves** encadrés par un ou plusieurs enseignants et chaque projet est construit **en lien avec les programmes scolaires ou des démarches de projet** du type agenda 21 scolaire, classe à projet artistique.

En 2009-2010, **650 élèves** ont fréquenté l'Atelier pédagogique dont 350 pour MON COLLEGE et 225 pour ECOLE EN CHANTIER, ce qui représente **140 séances en classe pour les deux architectes** de l'Atelier qui s'y consacrent à temps complet.

Depuis 2007, **46 collèges, soit le tiers du département**, ont participé au concours MON COLLEGE. 11000 élèves et 1400 personnels et enseignants ont découvert et expérimenté en grandeur réelle le projet de transformation spatiale des **20 classes lauréates**.

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE

La sensibilisation à l'architecture passe avant tout par une **prise de conscience du caractère omniprésent de son environnement construit** ; à la différence d'autres arts et techniques, nous vivons quotidiennement l'architecture et il est donc aussi nécessaire que riche de s'y intéresser.

La finalité de la sensibilisation à l'architecture est de permettre de comprendre l'espace en faisant aussi bien appel à l'**approche sensible** (sensorielle, émotionnelle, affective), qu'à des **clés d'observation** qui permettent de structurer l'analyse, ou à des **éléments de comparaisons et des références**.

L'objectif de cette observation étant d'arriver à **établir des liens entre le ressenti d'un espace et son écriture architecturale**.

Il s'agit également de comprendre les **interactions entre soi et l'espace**, la façon dont il organise les relations entre ses usagers, les influences qu'il a sur nous et comment nous pouvons agir dessus.

La compréhension d'un espace passe naturellement par quelques **connaissances** nécessaires comme la lecture de plan, quelques notions et mots de vocabulaire.

Ainsi, la vocation de la sensibilisation à l'architecture n'est en aucun cas de faire de l'élève un architecte, mais de lui **donner des clés pour qu'il soit capable d'exprimer ses besoins face à son environnement et qu'il puisse participer au débat public sur ce bien commun partagé par tous qu'est l'espace construit**.

DÉMARCHE DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE

L'objectif de l'Atelier est d'amener les élèves à une **production critique et créative sur leur environnement construit**.

- le fait de travailler sur le **cadre de vie quotidien** est un atout pour comprendre que l'espace, quel qu'il soit, est un bien commun partagé par tous et sur lequel chacun peut s'interroger et s'exprimer.
- l'observation et la compréhension de l'espace aboutissent à une production qui est l'occasion de **mobiliser des compétences et connaissances enseignées dans les différentes disciplines** pour les réinvestir dans une production créative, transversale et possiblement collective.
- cette production peut prendre des formes très variées, mais ne se limite pas à une production architecturale ; elle est l'occasion de **s'exprimer sur son environnement de manière sensible et créative**, que cela passe par une intervention sur l'espace en grandeur réelle, ou par de l'écrit, du visuel, de l'oral...
- cette production est également partie intégrante de la démarche de sensibilisation, car elle permet aux élèves de **s'exprimer et d'agir publiquement** sur leur environnement.

J'INTERROGE
SELON DIFFÉRENTS
ANGLES DE VUE



JE METS EN LUMIÈRE
CE QUI POSE
PROBLÈME OU
SOULÈVE QUESTION



JE PROPOSE
DES RÉPONSES
AUX QUESTIONS
FORMULÉES



RÉALISER AVEC LES JEUNES PUBLICS DES PROJETS SUR LEUR CADRE DE VIE

- Projets scolaires en cohérence avec les programmes officiels.
- Projets culturels dans le cadre des politiques culturelles et urbaines des collectivités territoriales.

DES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES POUR AMENER À S'EXPRIMER ET AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT

- Mobiliser ses connaissances, capacités et attitudes pour interroger l'espace, puis les réinvestir pour s'exprimer ou agir sur cet espace.
- Expérimenter des pratiques éclairantes pour acquérir une attitude créative et une ouverture d'esprit.

DES OUTILS ET DES RESSOURCES POUR AIDER À COMPRENDRE SON CADRE BÂTI

- Ressources documentaires:
Histoire de l'architecture scolaire.
Les acteurs et les étapes de la construction et de la conception d'un bâtiment.
- Outils méthodologiques:
cahier de suivi pédagogique, grille d'analyse, grille de lecture de plan, fiches consignes.
- Formations des enseignants:
stages du PAF, stages de proximité ou d'établissement, animations pédagogiques.
- À télécharger sur www.caue92.com

UN APPUI MÉTHODOLOGIQUE & TECHNIQUE POUR AIDER À RÉALISER UNE PRODUCTION SUR LA VILLE, L'ARCHITECTURE OU LE PAYSAGE

- Écrits, visuels ou réalisations plastiques qui pourront donner lieu à :
Dossier d'histoire des arts à présenter au bac ou au brevet.
Exposition.
Site internet.
Livre.
Installation artistique d'aménagement d'un espace.
-

MON COLLÈGE

TRANSFORMER UN ESPACE DE SON COLLÈGE

Avec l'aide de professionnels, les élèves imaginent et réalisent une installation artistique qui transforme temporairement un espace de leur établissement pour créer un collège à leur image.



L'action de sensibilisation MON COLLEGE a pour objectif de faire découvrir l'architecture aux collégiens à travers leur établissement et en lien direct avec leurs enseignements.

L'Atelier pédagogique propose une méthode spécifique de conception d'un projet collectif d'aménagement spatial ; la classe est amenée à déterminer ce qui peut donner lieu à un projet d'après les imaginaires et les questions soulevées par l'observation individuelle de l'architecture de leur établissement. Ensemble, les élèves fixent les grands objectifs du projet et les règles communes de conception et de réalisation des différents éléments de l'installation.

Ils confrontent ensuite leurs dessins et représentations aux contraintes de réalisation (temps, budget, fonctionnement du collège, technique d'exécution) puis réalisent chacun un élément de l'installation. Une fois ces éléments installés in situ, ils peuvent expérimenter et investir en grandeur réelle leur projet et le rendre public.

MON COLLEGE est organisé sous forme de concours ouvert à l'ensemble des collèges des Hauts-de-Seine. De novembre à février, les classes inscrites conçoivent avec l'aide de l'Atelier pédagogique leur projet de transformation présenté à un jury au mois de mars. Les 8 établissements retenus bénéficient d'une subvention de 5 000 € pour réaliser leur installation d'ici la fin de l'année scolaire.

Depuis 2007, 1 450 élèves, 120 enseignants et 50 collèges ont participé à MON COLLEGE. 28 collèges ont réalisé leur projet présenté sur www.caue92.com

Mon collège est soutenu par l'inspection académique 92, le rectorat de Versailles et le conseil général 92. Une formation du PAF est dédiée aux enseignants inscrits au projet /.

ÉCOLE EN CHANTIER

SUIVRE LE CHANTIER DE SON ÉCOLE

Les élèves deviennent acteurs du chantier de leur école en s'informant sur le chantier et en diffusant ces informations.



L'Atelier pédagogique du CAUE92 propose d'accompagner au changement les établissements en cours de restructuration en intervenant chaque année dans des classes référentes qui communiquent et diffusent les informations sur le chantier au sein de la collectivité scolaire.

Après l'acquisition de connaissances et de compétences sur l'architecture et le chantier de leur école, les élèves produisent trois panneaux d'informations sur l'école;

AVANT le chantier : état des lieux et expression des besoins.

PENDANT le chantier : description des grandes étapes.

APRES le chantier : présentation du futur projet et des attentes qu'il suscite.

Dans le même temps, ils prélèvent au jour le jour des documents, informations, mémoires ou traces sur l'école et sur son chantier. Ils les collectent et les diffusent sur le site internet d'École en Chantier, créé par le CAUE92 en partenariat avec l'inspection académique des Hauts-de-Seine.

Il est ensuite proposé aux élèves d'intervenir sur certains matériaux prélevés et d'en proposer une interprétation artistique pour réaliser par accumulation une

œuvre transitionnelle qui assure le lien et la continuité de l'ancienne école à la nouvelle.

Ce projet s'adresse aux écoles, collèges, lycées en travaux ou prochainement en travaux : rénovation, extension, démolition-reconstruction.

À la demande des enseignants, les architectes de l'Atelier pédagogique peuvent intervenir en amont et en aval du chantier.

Une autorisation préalable de visites régulières du chantier par les élèves conditionne l'adhésion au projet /.

PROJETS À LA CARTE

L'Atelier pédagogique accompagne les établissements ou les enseignants qui souhaitent construire un projet pédagogique autour de la ville et de l'architecture.



RENOIR EN EAUX PROFONDES

A la demande de l'inspection académique, des élèves de terminale, option arts plastiques ont réalisé pour leur dossier de baccalauréat l'aménagement d'une salle de réunion de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Les élèves ont conçu et réalisé le projet d'aménagement de la salle de réunion Renoir avec l'aide de leur enseignant d'arts plastiques, des architectes du CAUE92 et de l'artiste-vidéaste Miro Soares.

Les objectifs du projet de transformation ont été déterminés par l'analyse de cet espace aveugle et de son contexte ainsi que par les orientations de l'inspection académique : l'installation « renoir en eaux profondes » propose donc d'ouvrir la salle vers un horizon, de créer des fenêtres sur un ailleurs et de plonger les occupants dans une ambiance maritime apaisante.

Pour répondre à ces objectifs les élèves ont filmé des scènes aquatiques projetées sur un support animé de fils et de perles et reflétées dans son opposé en miroir. Ils ont également aménagé la salle (peinture murs et plafond et revêtement de sol) et traité l'ambiance lumineuse (fabrication de lampes de table et traitement des néons au plafond) /.

LES ÉCOLIERS DE MEUDON REGARDENT ET IMAGINENT LEUR VILLE

Dans le cadre de l'année de l'architecture programmée en 2011 à Meudon, la municipalité propose aux écoliers d'observer et d'interroger leur cadre de vie pour imaginer l'évolution de leur quartier dans les 10 à 20 prochaines années. Le travail écrit et graphique des écoles sur leur quartier fera l'objet d'un livre et d'une exposition.

Pour répondre aux contraintes de production d'un livre, l'Atelier a élaboré une démarche pédagogique visant à s'assurer de la pertinence, de la cohérence et de la qualité des contenus écrits et graphiques produits par les 17 écoles inscrites au projet.

Des dossiers documentaires sur la ville et les quartiers, des pistes d'études et des perspectives spécifiques à chaque école sont remis aux enseignants pour les aider à mener l'observation et l'analyse du quartier avec les élèves.

La production des visuels et des écrits sur les spécificités du quartier et sur son évolution est nourrie par cette analyse et guidée par les mots-incitation et point de vue déterminés avec l'Atelier pédagogique. Des séances de finalisation des visuels, dans la ville et en classe, sont prévues avec un architecte du CAUE92 et un graphiste /.

EXEMPLE DE RESSOURCES PROJET ARCHITECTURE ET PROGRAMME DE MATERNELLE

DÉCOUVERTE DU MONDE

SE REPÉRER DANS L'ESPACE

- > Effectuer des itinéraires en fonction de consignes variées et en rendre compte (récits, représentations graphiques).
- > Se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi.
- > Comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.
- > Découverte d'objets techniques usuels (ordinateur, appareil photos....)
- > Fabrication d'objets en utilisant des matériaux divers
- > Choix d'outils et de techniques adaptées au projet (couper, coller, plier, assembler....)
- > Découvrir la matière en agissant sur des matériaux comme le bois, la terre, le papier, etc....
- > Découvrir les formes et les grandeurs (petit/grand; lourd/léger).
- > Dessiner un rond, un carré, un triangle
- > Approcher les quantités et les nombres (déplacements sur une piste portant des informations chiffrées)

DEVENIR ÉLÈVE

- > Respecter les autres et respecter les règles de vie commune.
- > Écouter, aider, coopérer.
- > Identifier les adultes et leur rôle
- > Exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires.

PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CRÉER

- > Adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels)
- > Utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation
- > Réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé
- > Observer et décrire des œuvres du patrimoine

S'APPROPRIER LE LANGAGE, DÉCOUVRIR L'ÉCRIT

- > Nommer avec exactitude une action ressortissant à la vie quotidienne
- > Formuler en se faisant comprendre, une description ou une question
- > Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

- > Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variées
- > Accepter les contraintes collectives
- > Se repérer dans l'espace et dans le temps
- > Exprimer des sentiments et des émotions par le geste et déplacement

ARTS ET LANGAGE ORAL:
LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE



EXEMPLE DE RESSOURCES PROJET ARCHITECTURE ET PROGRAMMES D'ÉLÉMENTAIRE

FRANÇAIS

CP/CE1

- > Copier un texte court sans erreur avec une présentation soignée
- > Écrire de façon autonome un petit texte.

CE2/CM2

- > Lire seul des textes du patrimoine
- > Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes

MATHÉMATIQUE

CP/CE1

- > Apprentissage en matière d'orientation et de repérage

CE2/CM2

- > Les relations et propriétés géométriques: alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueur, symétrie axiale.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

CP/CE1

- > Réalisation d'images fixes ou mobiles
- > Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leur projet en utilisant un vocabulaire approprié.

CE2/CM2

- > Acquisition de savoirs et de techniques spécifiques.

LANGUE VIVANTE

CP/CE1

- > Utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne
- > Comprendre des consignes

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

CP/CM2

- > Adapter ses déplacements à différents types de déplacements (activités d'orientation)
- > Exprimer corporellement des images, des sentiments

CULTURE HUMANISTE

CP/CE1

- > Distinguer le passé récent du passé plus éloigné
- > Distinguer certaines catégories de la création artistique (dessin, peinture, architecture, jardins...)
- > S'exprimer par l'écriture, le dessin, le volume.

DÉCOUVERTE DU MONDE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

CP/CE1

- > Se repérer dans l'espace et le temps: la classe, l'école, le quartier, la ville.
- > Découverte des formes de représentation de l'espace: photographies, cartes, etc.....

CE2/CM2

- > Décrire et comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires.
- > Les paysages de ville ou de quartier, la circulation des hommes et des biens.
- > Approche au développement durable

TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

CP/CE1

- > Appropriation de l'environnement numérique de travail

SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

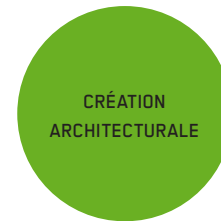
CE2/CM2

- > Comprendre et décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'homme.
- > Les élèves apprennent à être responsables face à leur environnement, au monde vivant.

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

CP/CE1

- > Respecter les autres et les règles de vie collective
- > Coopération à la vie de classe (distribution et rangement du matériel).
- > Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication.



ARTS ET LANGAGE ORAL:

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

L'ATELIER
PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE
ET DE L'ARCHITECTURE
2011/2012

EXEMPLE DE RESSOURCES

PROJET MON COLLÈGE ET PROGRAMMES DE TECHNOLOGIE DE 5^{ÈME}

CENTRE D'INTÉRÊT 5 COMMENT AGENCER UN ESPACE ?

INTERPRÉTATION DU CAUE 92

- > Déterminer la solution architecturale et technique pour répondre au programme (besoins et contraintes)
- > Réaliser un projet
- > Les acteurs et étapes de la réalisation (Qui fait quoi ? Quand ? Comment ?)

RESSOURCES DISPONIBLES

- Les acteurs et étapes de la conception et de la construction
- Le métré
- Grille de lecture espace

CENTRE D'INTÉRÊT 5 COMMENT UNE UNITÉ D'HABITATION EST-ELLE STRUCTURÉE ?

INTERPRÉTATION DU CAUE 92

- > Traduire des besoins en un programme architectural
Fonctions et usages, organisation et distribution (programme architectural, schéma fonctionnel, organigramme)
- > Lister les contraintes et objectifs techniques (programme technique)
Les cibles HQE, ...
- > Les acteurs et étapes de la conception (Qui fait quoi ? Quand ? Comment ?)

RESSOURCES DISPONIBLES

- Les acteurs et étapes de la conception et de la construction
- Lecture de plan / symboles et représentation
- Analyse du collège
- Développement durable

ARTS ET LANGAGE ORAL:
LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE



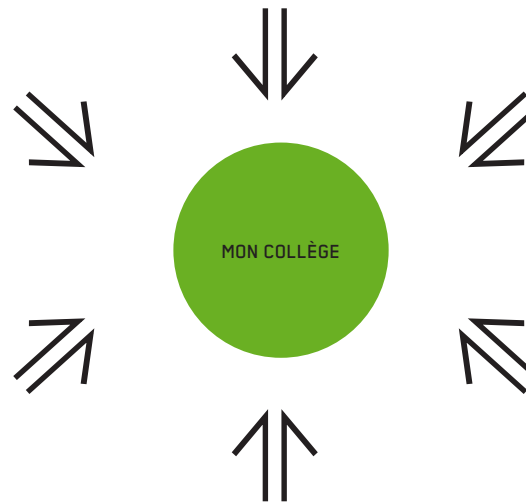
CENTRE D'INTÉRÊT 1 COMMENT SONT CONSTRUITS LES BÂTIMENTS AUTOUR DU COLLÈGE ?

INTERPRÉTATION DU CAUE 92

- > Qu'est-ce que la ville ? Insertion du bâti dans le site
Exemple : Intégration du collège dans son environnement.
- > Description du bâtiment : Lecture de façade / entrée / volumétrie / matériaux
- > Déterminer la solution architecturale et technique pour répondre au programme (besoins et contraintes)

RESSOURCES DISPONIBLES

- Grille de lecture et d'analyse architecturale.
- L'analyse du collège (lien vers planche d'analyse)
- 50 activités :
- La façade de haut en bas, exercice de vocabulaire (glossaire).



CENTRE D'INTÉRÊT 4 COMMENT FRANCHIR UN OBSTACLE PAR VOIE DE PASSAGE OU DE CIRCULATION ? COMMENT REPRODUIRE LA STRUCTURE D'UN OUVRAGE ?

INTERPRÉTATION DU CAUE 92

- > Observation de différents systèmes constructifs
Un pont, un mur-rideau....

RESSOURCES DISPONIBLES

- > Consignes de maquette

CENTRE D'INTÉRÊT 2 QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DES OUVRAGES DE NOTRE ENVIRONNEMENT ?

INTERPRÉTATION DU CAUE 92

- > Qu'est-ce que l'architecture ? Formes et fonctions
- > Les différents éléments architecturaux et techniques (= solution architecturale) ; mur, toit, fenêtre, escalier
La peau du bâtiment, comment protéger et abriter ?
- > Normes et réglementations ; sécurité, stabilité, règlements urbains, sanitaires, normes acoustiques, thermiques...

RESSOURCES DISPONIBLES

- Les différents éléments architecturaux et techniques
- 50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE : De la fonction à la forme architecturale
- La façade de haut en bas, exercice de vocabulaire (glossaire).

CENTRE D'INTÉRÊT 3 POURQUOI UN OUVRAGE NE S'EFFONDRE T-IL PAS ?

INTERPRÉTATION DU CAUE 92

- > Les principes de construction : compression, flexion, contreventement
- > Les éléments structurels : fondation, poteau, poutre, mur porteur, dalle, ferme....
- > Les différents systèmes constructifs : Poteaux-Poutres / Assemblage / Murs porteurs
- > Les différents matériaux et leur mise en œuvre

RESSOURCES DISPONIBLES

- 50 activités :
- Le laboratoire de l'école d'architecture sur l'architecture de terre.
- Quel matériau pour quel usage ?

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

OEUVRE ARCHITECTURALE :

- tout bâtiment est une «oeuvre» qui mérite d'être étudiée
- on parle plus volontiers de «création architecturale», pour désacraliser l'idée d'oeuvre
- l'oeuvre d'un architecte s'étudie à travers l'ensemble de sa production
- une architecture n'est ni uniquement une oeuvre artistique, ni uniquement un objet technique
- une architecture ne peut s'étudier uniquement à travers des photos ou documents : elle se vit et s'appréhende par la découverte physique de ses espaces, car elle se découvre à l'échelle du piéton, par le déplacement, les sens, les émotions.
- c'est donc l'environnement quotidien, que l'on pratique, qui constitue le premier champs d'étude.

ESPACE :

- Un espace est un lieu plus ou moins bien délimité dans lequel on peut se situer.
On peut distinguer l'intérieur de l'extérieur d'un espace, son dedans de son dehors.
- Les différentes significations d'un espace :
 - > L'espace en tant que construction
= **Dimension spatiale** : caractéristiques physiques ou architecturales
 - > L'espace en tant qu'espace vécu
= **Dimension sociale** : organisation des activités et des relations des individus, activités et attitudes dans cet espace
 - = **Dimension sensible et affective** : sensations, sentiments , souvenirs
 - > L'espace en tant que représentation culturelle et symbolique (signifiant)
= **Dimension culturelle** : ce qu'il signifie ou représente dans notre culture

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

MODES DE REPRÉSENTATION :

AXONOMÉTRIE : représentation du volume d'un bâtiment à vol d'oiseau. Le plan est extrudé ; Les valeurs des angles et les dimensions y sont conservées sur une des faces et pour les autres, les dimensions sont respectées, mais les angles sont modifiés.

CROQUIS, familièrement crobard : dessin rapide d'un site, bâtiment ou personnage pris sur le vif, en quelques coups de crayon, de plume ou de pinceau (ébauche, esquisse). Il sert à exprimer une première idée, à compléter une explication (schéma).

COUPE : vue verticale d'un bâtiment, découpé dans le sens de la hauteur depuis ses fondations jusqu'à sa toiture, vu sur la tranche dégagée.

DÉTAIL : représentation «zoomée» d'un élément d'un bâtiment, parfois à échelle 1, qui permet d'en saisir tous les constituants

ELÉVATION : vue verticale d'une façade du bâtiment.

MAQUETTE : représentation en trois dimensions à échelle réduite.

PERSPECTIVE : représentation du volume d'un espace qui coïncide avec la perception visuelle qu'on peut en avoir à hauteur d'oeil (point de vue du piéton).

PLAN DE MASSE : vue horizontale (à vol d'oiseau) des volumes et toitures d'un bâtiment.

PLAN DE NIVEAU : vue horizontale d'un niveau du bâtiment (vue d'en haut), conventionnellement «coupé» à 1m du sol.

SCHÉMA : Dessin simplifié explicitant le fonctionnement de l'espace en coupe ou en plan.

INTERROGER UN ESPACE

【 CARTE D'IDENTITÉ 】

CE QUE J'IDENTIFIE

- nom
- adresse, localisation
- époque de construction
- architecte

L'élève doit identifier l'œuvre par titre, auteur, époque.

【 DESCRIPTION 】

CE QUE JE VOIS

- volumétrie et insertion urbaine
- expression architecturale
- organisation fonctionnelle
- technique

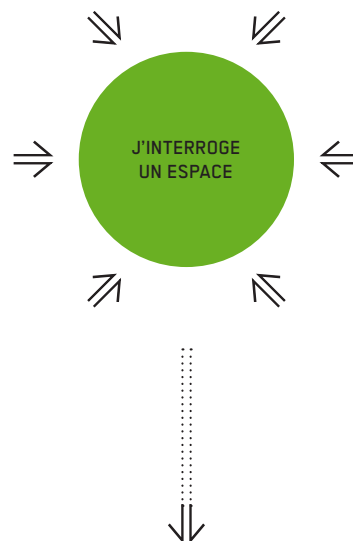
L'élève doit être capable de décrire l'œuvre en utilisant des critères simples : forme, technique, signification, usage.

【 CONTEXTUALISATION 】

CE QUE J'APPRENDS

- contexte historique, géographique, social, culturel
- cahier des charges : programme, budget, règlements
- démarche et œuvre globale de l'architecte
- évolution et transformation du bâtiment dans le temps

L'élève doit connaître des repères historiques.



【 PROBLÉMATISATION 】

CE QUI ME POSE QUESTION

【 ET/OU HYPOTHÈSE / PROJET 】

CE QUE J'IMAGINE

et si on réalisait une œuvre architecturale au sein du collège ?

L'élève doit être capable de mettre en œuvre des projets artistiques, individuels ou collectifs. L'élève doit acquérir une attitude curieuse et créative.

【 VÉCU ET PRATIQUE 】

CE QUE J'Y FAIS

- usage / fonction
- activités
- occupants
- temporalité

L'élève doit identifier les éléments de l'œuvre : formes, techniques, significations, usages.

【 PERCEPTION 】

CE QUE JE RESENS

- rapport sensoriel au bâtiment : toucher = contact, odorat, ouïe, vue = luminosité
- rapport affectif et souvenirs
- émotions suscitées, ressenti et jugement : confortable, accueillant...

L'élève doit être capable de mobiliser ses connaissances pour parler de façon sensible de l'œuvre.

【 SIGNIFICATION 】

CE QUE JE COMPRENDS

- impact et intégration du bâtiment dans le quartier
- symbolique de l'entrée et expression des façades : «représentation» du propriétaire, passage de l'espace public à l'espace privé...
- lisibilité de la distribution et de l'organisation fonctionnelle et organisation des activités et des relations des occupants entre eux
- symbolique et expression structurelle et / ou colorimétrique

L'élève doit être capable de discerner les critères subjectifs et objectifs d'une œuvre et d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis.

CARTE D'IDENTITÉ

CE QUE J'IDENTIFIE

- nom
- adresse, localisation
- époque de construction
- architecte

L'élève doit identifier l'œuvre par titre, auteur, époque.

NOM DU COLLÈGE :

ADRESSE COMPLÈTE :

DATE(s) D'OUVERTURE :

NOMBRE DE CLASSES ET D'ÉLÈVES :

NOM(s) DE(s) L'ARCHITECTE(s) :

BÂTIMENTS : (nombre de bâtiments et fonction ou nom de ces bâtiments)

PARTICULARITÉS DU COLLÈGE : (locaux ou enseignements spécifiques, type d'opération ; extension / réhabilitation / construction neuve, bâtiment classé, etc...)

【 DESCRIPTION 】

CE QUE JE VOIS

- volumétrie et insertion urbaine
- expression architecturale
- organisation fonctionnelle
- technique

L'élève doit être capable de décrire l'œuvre en utilisant des critères simples : forme, technique, signification, usage.

【 SIGNIFICATION 】

CE QUE JE COMPRENDS

- impact et intégration du bâtiment dans le quartier
- symbolique de l'entrée et expression des façades : «représentation» du propriétaire, passage de l'espace public à l'espace privé...
- lisibilité de la distribution et de l'organisation fonctionnelle et organisation des activités et des relations des occupants entre eux
- symbolique et expression structurelle et / ou colorimétrique

L'élève doit être capable de discerner les critères subjectifs et objectifs d'une œuvre et d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis.

【 DESCRIPTION 】

CE QUE JE VOIS

- **volumétrie et insertion urbaine**
- expression architecturale
- organisation fonctionnelle
- technique

L'élève doit être capable de décrire l'œuvre en utilisant des critères simples : forme, technique, signification, usage.

【 SIGNIFICATION 】

CE QUE JE COMPRENDS

- **impact et intégration du bâtiment dans le quartier**
- symbolique de l'entrée et expression des façades : «représentation» du propriétaire, passage de l'espace public à l'espace privé...
- lisibilité de la distribution et de l'organisation fonctionnelle et organisation des activités et des relations des occupants entre eux
- symbolique et expression structurelle et / ou colorimétrique

L'élève doit être capable de discerner les critères subjectifs et objectifs d'une œuvre et d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis.

VOLUMÉTRIE ET INSERTION URBAINE

L'étude de la forme urbaine et des volumes du bâtiment est l'étude de l'intégration du bâtiment dans son contexte, de la densité d'occupation de la parcelle et du rapport d'échelle entre le bâtiment et la taille humaine. L'architecte définit les limites entre un intérieur et un extérieur et le type de relation qu'entretient le bâtiment avec son contexte (intégré, en opposition, mis en scène...) Les masses volumétriques l'apparenteront à un monument «imposant», un équipement public «distinguable» ou des habitations «familières».

TERRAIN : surface de terre considérée dans son relief ou sa nature. On notera par exemple un terrain en pente ou en bordure de fleuve ou de voie ferrée. On notera également ou est situé ce terrain par rapport à un ensemble plus vaste (en centre ville, le long d'un grand axe, en bout d'impasse...).

FONCTIONS URBAINES : grandes fonctions qui caractérisent des types d'environnement urbain : habitat collectif ou individuel, bureaux, équipements publics (scolaires, de santé, sportif...).

PARCELLE : terrain constituant une unité de propriété numérotée et répertoriée au cadastre. La forme de la parcelle nous renseigne sur la façon dont elle a été découpée. On observera surtout la façon dont le ou les bâtiments se positionnent sur la parcelle (en alignement sur un ou plusieurs côtés, disposés aléatoirement, ménageant un parvis...).

ALIGNEMENT : positionnement d'un bâtiment en bordure de parcelle, directement contigu à la voirie («au nu» du trottoir).

PARVIS : espace libre ménagé devant l'entrée d'un bâtiment, «offert» à la voie publique. Son traitement induit une mise en valeur du bâtiment dans son environnement, des usages spécifiques, une séquence d'entrée particulière...

ESPACE PUBLIC / ESPACE PRIVÉ : l'espace public est la partie du domaine public non bâti affecté à des usages publics (rues, places...). Ce sont des endroits ouverts à tout le monde, importants pour la vie sociale et la structuration d'une ville. Il importe d'observer comment un édifice se connecte à l'espace public, et quelles sont les étapes et transitions pour passer de l'espace public à l'espace privé.

GABARIT : taille des constructions autorisée par la réglementation en vigueur. Effet produit par les choix de formes et de volumes (compacité, verticalité, densité...)

【 DESCRIPTION 】

CE QUE JE VOIS

- volumétrie et insertion urbaine
- **expression architecturale**
- organisation fonctionnelle
- technique

L'élève doit être capable de décrire l'œuvre en utilisant des critères simples : forme, technique, signification, usage.

【 SIGNIFICATION 】

CE QUE JE COMPRENDS

- impact et intégration du bâtiment dans le quartier
- **symbolique de l'entrée et expression des façades : «représentation» du propriétaire, passage de l'espace public à l'espace privé...**
- lisibilité de la distribution et de l'organisation fonctionnelle et organisation des activités et des relations des occupants entre eux
- symbolique et expression structurelle et / ou colorimétrique

L'élève doit être capable de discerner les critères subjectifs et objectifs d'une œuvre et d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis.

EXPRESSION ARCHITECTURALE

La façade d'entrée est la façade de représentation d'un bâtiment. Elle pourrait s'apparenter à une carte de visite. Son traitement architectural doit permettre d'identifier la fonction du bâtiment et sa symbolique. Il exprime également la manière dont le «propriétaire des lieux» veut se présenter aux visiteurs et les accueillir.

La façade établit le rapport du bâtiment à l'extérieur ; son rapport au sol et au ciel, son ouverture à l'air, à la lumière, à la vue, le cadrage des vues extérieures depuis l'intérieur...

La composition de la façade et des ouvertures (nombre, taille, forme) permet d'affirmer une «expression» du bâtiment.

Chaque matériau et couleur a une signification et une symbolique qui va être utilisée pour souligner le discours de l'architecture du bâtiment ; des matériaux «lourds» pour le socle, «légers» pour un volume aérien... ou identifier un volume par une couleur ou un matériau ou diminuer l'impact d'un grand volume par des matériaux réfléchissants etc...

Les ornements et les matériaux sont également le reflet d'une époque et d'un style.

Il se dégage de l'ensemble chromatique d'un bâtiment une «ambiance».

SOUBASSEMENT / SOCLE : partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures. C'est cette partie qui établit le rapport que le bâtiment entretient avec le sol et avec le niveau du piéton.

CORPS / ÉTAGES : partie centrale du bâtiment. L'expression du bâtiment passe par la composition des ouvertures (nombre, taille, forme, positionnement), le choix des lignes de composition marquées ou non, des ornements, des matériaux et couleurs...

COURONNEMENT / TOITURE : partie supérieure d'un bâtiment le limitant par le haut. C'est cette partie qui établit le rapport au ciel. Le choix de sa forme et de son traitement participe à l'expression architecturale : toiture à plusieurs pentes, en sheds (vocabulaire industriel), toiture terrasse (= toit plat, qu'il soit utilisable ou non).

【 DESCRIPTION 】

CE QUE JE VOIS

- volumétrie et insertion urbaine
- expression architecturale
- **organisation fonctionnelle**
- technique

L'élève doit être capable de décrire l'œuvre en utilisant des critères simples : forme, technique, signification, usage.

【 SIGNIFICATION 】

CE QUE JE COMPRENDS

- impact et intégration du bâtiment dans le quartier
- symbolique de l'entrée et expression des façades : «représentation» du propriétaire, passage de l'espace public à l'espace privé...
- **lisibilité de la distribution et de l'organisation fonctionnelle et organisation des activités et des relations des occupants entre eux**
- symbolique et expression structurelle et / ou colorimétrique

L'élève doit être capable de discerner les critères subjectifs et objectifs d'une œuvre et d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis.

【 VÉCU ET PRATIQUE 】

CE QUE J'Y FAIS

- usage / fonction
- activités
- occupants
- temporalité

L'élève doit identifier les éléments de l'œuvre : formes, techniques, significations, usages.

ORGANISATION FONCTIONNELLE

L'organisation fonctionnelle d'un bâtiment est la façon dont les différents espaces sont organisés, comment ils communiquent et les déplacements et relations que cela induit pour ses occupants.

Les espaces de distribution permettent de se déplacer d'un point à l'autre ; ils relient les espaces et permettent les échanges et rencontres. Leur configuration offre une lisibilité plus ou moins grande du bâtiment permettant une compréhension immédiate ou nécessitant un temps d'exploration. Leur traitement architectural illustre la valeur accordée aux relations et aux échanges des espaces, des fonctions, des activités et des personnes.

Différents de l'espace de la classe, les locaux communs illustrent la pluralité des activités et des temps de vie au collège. Ce sont des espaces de sociabilité plus ou moins passive.

Les espaces de récréation sont par essence les espaces de détente et de défoulement mais aussi de déambulation et de rêverie, de sociabilité active, d'échange et de rencontre. Leur agencement est plus ou moins propice à l'ensemble de ces activités.

FONCTIONS : On peut figurer sur un plan de niveau d'un bâtiment scolaire ses différentes fonctions : Enseignement (général ou spécialisé) ; Sport ; Restauration ; Vie scolaire (CDI, permanence, foyer...) ; Locaux adultes (administration, salle des professeurs, infirmerie...) ; Locaux techniques ; Sanitaires ; Logements.

On voit alors se dégager les principes d'organisation des différentes fonctions, la constitution de pôles fonctionnels et les relations entre eux.

DISTRIBUTION : système de liaisons qui permettent de se déplacer d'un point à un autre d'un bâtiment.

Horizontale = les couloirs ; Verticale = les escaliers et ascenseurs

On observera leur lisibilité, leur positionnement dans l'épaisseur du bâtiment pour les couloirs (au centre, latéralement), dans le plan général pour les escaliers et ascenseurs (noeuds de circulation), leur degré d'ouverture, leur traitement.

HABITABILITÉ : capacité d'un lieu à faciliter différentes appropriations de ses espaces.

【 DESCRIPTION 】

CE QUE JE VOIS

- volumétrie et insertion urbaine
- expression architecturale
- organisation fonctionnelle
- **technique**

L'élève doit être capable de décrire l'œuvre en utilisant des critères simples : forme, technique, signification, usage.

【 SIGNIFICATION 】

CE QUE JE COMPRENDS

- impact et intégration du bâtiment dans le quartier
- symbolique de l'entrée et expression des façades : «représentation» du propriétaire, passage de l'espace public à l'espace privé...
- lisibilité de la distribution et de l'organisation fonctionnelle et organisation des activités et des relations des occupants entre eux
- **symbolique et expression structurelle et / ou colorimétrique**

L'élève doit être capable de discerner les critères subjectifs et objectifs d'une œuvre et d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis.

TECHNIQUE

Élément nécessaire à la construction d'un édifice, le choix de la technique de construction participe, comme les formes, volumes, matériaux et couleurs, à l'expression architecturale du bâtiment : donner à lire une structure ou la cacher, donner des impressions de légèreté ou de solidité, de sobriété ou de prouesse technique... sont autant de choix faits par l'architecte pour servir son propos général.

L'architecte définit les principes structurels, et ce sont les bureaux d'études qui calculent précisément leurs dimensions, leur résistance aux contraintes, etc.

POTEAU : élément de structure vertical.

PILIER : poteau de grande dimension : pile ou pilier de pont par exemple.

PILOTIS : ensemble de pieux (les pilots) enfoncés en terre pour asseoir les fondations d'une construction sur l'eau ou en terrain meuble. On parle plus généralement de construction sur pilotis pour désigner un édifice dont le rez-de-chaussée est ouvert, laissant les pilotis apparents.

POUTRE : élément de structure horizontal

MATÉRIAU : toute matière utilisée pour construire un bâtiment.

La nature des matériaux disponibles a une incidence forte sur les constructions (ex. la pierre pour l'architecture romane, l'acier, le béton pour l'architecture contemporaine). Le choix d'un matériau se fait en fonction de critères techniques, économiques, écologiques, esthétiques (d'expression)... parmi l'immense variété de matériaux aujourd'hui disponibles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : la prise en compte du développement durable en architecture passe par une démarche globale de la programmation à la conception, jusqu'à la construction et l'usage du bâtiment.

Cette démarche peut être signifiée par un sigle : la HQE. Il ne s'agit pas d'une norme, mais d'un référentiel de 14 cibles structurées en 4 thèmes : l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé, qui donnent des recommandations en matière d'intégration dans le site, de choix des matériaux, de chantier à faible nuisance, de consommations d'énergie et d'eau, etc...

Certains de ces points font l'objet de réglementations ou de normes, comme la RT2012 (réglementation thermique) ou la norme BBC (bâtiment basse consommation).

CONTEXTUALISATION

CE QUE J'APPRENDS

- **contexte historique, géographique, social, culturel**
- cahier des charges :
programme, budget, règlements
- démarche et œuvre globale de l'architecte
- évolution et transformation du bâtiment
dans le temps

.....
L'élève doit connaître des repères historiques.
.....

ARTS ET LANGAGE ORAL:
LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

L'ATELIER
PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE
ET DE L'ARCHITECTURE
2011/2012

- contexte historique, géographique, social, culturel
- **cahier des charges :**
programme, budget, règlements
- démarche et œuvre globale de l'architecte
- évolution et transformation du bâtiment dans le temps

.....
L'élève doit connaître des repères historiques.
.....

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges doit définir les objectifs et les besoins à satisfaire ainsi que les contraintes et exigences à caractéristique sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage... relatives à la réalisation de l'ouvrage.

PROGRAMME : définit les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire mais aussi les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement.

Le **programme architectural et urbanistique** détermine les exigences en fonction des contraintes réglementaires, techniques et fonctionnelles mais aussi politiques tels que les symboles et les images de représentations.

Le **programme fonctionnel** détermine les besoins à satisfaire et doit apporter les réponses nécessaires en termes de fonctionnement et d'organisation interne à l'ouvrage.

Le **programme technique et environnemental** détermine les contraintes environnementales exigées et les solutions techniques à mettre en oeuvre.

MAÎTRE D'OEUVRE : le maître d'oeuvre est celui qui conçoit, dessine et décrit le bâtiment : L'architecte. Autour de lui, autant de professionnels que de spécificités que l'on peut classer en 4 grandes catégories : Architecture - Ingénierie Technique - Ingénierie Financière - Ingénierie de Management.

MAÎTRE D'OUVRAGE : le maître d'ouvrage est celui pour qui on construit : Le client.

C'est lui qui définit le programme, l'enveloppe financière et le planning de l'opération qu'il doit mener pour construire le bâtiment dont il a besoin.

- rapport sensoriel au bâtiment : toucher = contact, odorat, ouïe, vue = luminosité
- rapport affectif et souvenirs
- émotions suscitées, ressenti et jugement : confortable, accueillant...

.....
L'élève doit être capable de mobiliser ses connaissances pour parler de façon sensible de l'œuvre.
.....

PERCEPTION / RESENTI

Menée en parallèle et intimement liée à l'analyse objective d'un espace, son analyse subjective est nécessaire pour en appréhender toutes les dimensions.

Cette approche sensible passe à la fois par le sensoriel (les 4 sens avec lesquels nous appréhendons un espace : la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe), l'affectif qui fait également appel aux souvenirs, et l'émotionnel qui fait ressortir comment le bâtiment nous touche et agit sur nous.

Cette analyse est à la fois très intime et personnelle, mais peut aussi être partagée par de nombreux observateurs ou utilisateurs d'un lieu.

L'objectif de passer par cette approche sensible est de pouvoir la mettre en perspective avec l'approche objective : par exemple, ma première réaction à l'approche de ce bâtiment est de ressentir de l'inquiétude, et en l'observant je comprend que cette émotion est provoquée par l'échelle imposante de son entrée, la composition sévère de sa façade, la froideur de ses matériaux...

C'est naturellement pour ne pas passer à côté de cette approche perceptive qu'il est impératif de pouvoir visiter les espaces que l'on souhaite aborder.

【 PROBLÉMATISATION 】

CE QUI ME POSE QUESTION

【 ET/OU HYPOTHÈSE / PROJET 】

CE QUE J'IMAGINE

et si on réalisait une œuvre architecturale
au sein du collège ?

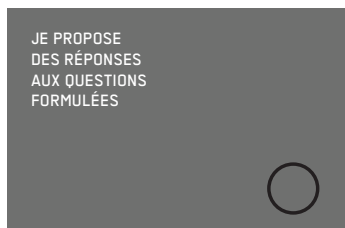
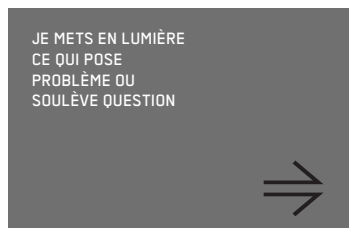
.....
L'élève doit être capable de mettre en œuvre
des projets artistiques, individuels ou collectifs.
L'élève doit acquérir une attitude curieuse et
créative.
.....

HYPOTHÈSES / FICTIONS

L'analyse d'un espace par ces différents points d'entrée doit pouvoir ensuite donner lieu à une problématisation : j'ai observé, compris et ressenti ce bâtiment, et il en ressort que...

Dans l'objectif de la mise en place d'un projet, le choix du lieu ou du thème peut émerger par différentes méthodes :

- le lieu ou le thème qui donne matière à un projet peut s'imposer de lui même suite à l'analyse de l'ensemble de l'édifice : un espace cristallise plusieurs problématiques spécifiques du bâtiment (sa densité, sa complexité, sa vétusté).
- un lieu ou un thème peut être choisi comme point de départ pour aborder l'analyse, et sa pertinence se confirmera ou s'infirmera en le mettant en relation avec les autres lieux ou caractéristiques de l'ensemble.
- un passage par la fiction ou le rêve peut faire ressortir des problématiques ou hypothèses qui n'avaient pas émergé directement de l'analyse mais prennent du sens en envisageant l'espace par d'autres points de vue.



ARTS ET LANGAGE ORAL:
LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE



LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

OEUVRE ARCHITECTURALE :

- tout bâtiment est une «œuvre» qui mérite d'être étudiée
- on parle plus volontiers de «création architecturale», pour désacraliser l'idée d'œuvre
- l'œuvre d'un architecte s'étudie à travers l'ensemble de sa production
- une architecture n'est ni uniquement une œuvre artistique, ni uniquement un objet technique
- une architecture ne peut s'étudier uniquement à travers des photos ou documents: elle se vit et s'appréhende par la découverte physique de ses espaces, car elle se découvre à l'échelle du piéton, par le déplacement, les sens, les émotions.
- c'est donc l'environnement quotidien, que l'on pratique, qui constitue le premier champs d'étude.

ESPACE :

- Un espace est un lieu plus ou moins bien délimité dans lequel on peut se situer. On peut distinguer l'intérieur de l'extérieur d'un espace, son dedans de son dehors.
 - Les différentes significations d'un espace :
 - > L'espace en tant que construction = **Dimension spatiale** : caractéristiques physiques ou architecturales
 - > L'espace en tant qu'espace vécu
- = **Dimension sociale** : organisation des activités et des relations des individus, activités et attitudes dans cet espace

= **Dimension sensible et affective** : sensations, sentiments , souvenirs

> L'espace en tant que représentation culturelle et symbolique (signifiant) = **Dimension culturelle** : ce qu'il signifie ou représente dans notre culture

MODES DE REPRÉSENTATION :

AXONOMÉTRIE : représentation du volume d'un bâtiment à vol d'oiseau. Le plan est extrudé ; Les valeurs des angles et les dimensions y sont conservées sur une des faces et pour les autres, les dimensions sont respectées, mais les angles sont modifiés.

CROQUIS, familièrement crobard : dessin rapide d'un site, bâtiment ou personnage pris sur le vif, en quelques coups de crayon, de plume ou de pinceau (ébauche, esquisse). Il sert à exprimer une première idée, à compléter une explication (schéma).

COUPE : vue verticale d'un bâtiment, découpé dans le sens de la hauteur depuis ses fondations jusqu'à sa toiture, vu sur la tranche dégagée.

DÉTAIL : représentation «zoomée» d'un élément d'un bâtiment, parfois à échelle 1, qui permet d'en saisir tous les constituants

ELÉVATION : vue verticale d'une façade du bâtiment.

MAQUETTE : représentation en trois dimensions à échelle réduite.

PERSPECTIVE : représentation du volume d'un espace qui coïncide avec la perception visuelle qu'on peut en avoir à hauteur d'œil (point de vue du piéton).

PLAN DE MASSE : vue horizontale (à vol d'oiseau) des volumes et toitures d'un bâtiment.

PLAN DE NIVEAU : vue horizontale d'un niveau du bâtiment (vue d'en haut), conventionnellement «coupé» à 1m du sol.

SCHÉMA : Dessin simplifié explicitant le fonctionnement de l'espace en coupe ou en plan.

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

VOLUMÉTRIE ET INSERTION URBAINE

L'étude de la forme urbaine et des volumes du bâtiment est l'étude de l'intégration du bâtiment dans son contexte, de la densité d'occupation de la parcelle et du rapport d'échelle entre le bâtiment et la taille humaine. L'architecte définit les limites entre un intérieur et un extérieur et le type de relation qu'entretient le bâtiment avec son contexte (intégré, en opposition, mis en scène...) Les masses volumétriques s'apparenteront à un monument «imposant», un équipement public «distinguable» ou des habitations «familières».

TERRAIN : surface de terre considérée dans son relief ou sa nature. On notera par exemple un terrain en pente ou en bordure de fleuve ou de voie ferrée. On notera également ou est situé ce terrain par rapport à un ensemble plus vaste (en centre ville, le long d'un grand axe, en bout d'impasse...).

FONCTIONS URBAINES : grandes fonctions qui caractérisent des types d'environnement urbain : habitat collectif ou individuel, bureaux, équipements publics (scolaires, de santé, sportif...).

PARCELLE : terrain constituant une unité de propriété numérotée et répertoriée au cadastre. La forme de la parcelle nous renseigne sur la façon dont elle a été découpée. On observera surtout la façon dont le ou les bâtiments se positionnent sur la parcelle (en alignement sur un ou plusieurs côtés, disposés aléatoirement, ménageant un parvis...).

ALIGNEMENT : positionnement d'un bâtiment en bordure de parcelle, directement contigu à la voirie («au nu» du trottoir).

PARVIS : espace libre ménagé devant l'entrée d'un bâtiment, «offert» à la voie publique. Son traitement induit une mise en valeur du bâtiment dans son environnement, des usages spécifiques, une séquence d'entrée particulière...

ESPACE PUBLIC / ESPACE PRIVÉ : l'espace public est la partie du domaine public non bâti affecté à des usages publics (rues, places...). Ce sont des endroits ouverts à tout le monde, importants pour la vie sociale et la structuration d'une ville. Il importe d'observer comment un édifice se connecte à l'espace public, et quelles sont les étapes et transitions pour passer de l'espace public à l'espace privé.

GABARIT : taille des constructions autorisée par la réglementation en vigueur. Effet produit par les choix de formes et de volumes (compacité, verticalité, densité...)

EXPRESSION ARCHITECTURALE

La façade d'entrée est la façade de représentation d'un bâtiment. Elle pourrait s'apparenter à une carte de visite. Son traitement architectural doit permettre d'identifier la fonction du bâtiment et sa symbolique. Il exprime également la manière dont le «propriétaire des lieux» veut se présenter aux visiteurs et les accueillir.

La façade établit le rapport du bâtiment à l'extérieur ; son rapport au sol et au ciel, son ouverture à l'air, à la lumière, à la vue, le cadrage des vues extérieures depuis l'intérieur...

La composition de la façade et des ouvertures (nombre, taille, forme) permet d'affirmer une «expression» du bâtiment.

Chaque matériau et couleur a une signification et une symbolique qui va être utilisée pour souligner le discours de l'architecture du bâtiment ; des matériaux «lourds» pour le socle, «légers» pour un volume aérien... ou identifier un volume par une couleur ou un matériau ou diminuer l'impact d'un grand volume par des matériaux réfléchissants etc...

Les ornements et les matériaux sont également le reflet d'une époque et d'un style. Il se dégage de l'ensemble chromatique d'un bâtiment une «ambiance».

SOUBASSEMENT / SOCLE : partie massive d'un bâtiment, construite au sol et ayant pour fonction réelle ou apparente de surélever les parties supérieures. C'est cette partie qui établit le rapport que le bâtiment entretient avec le sol et avec le niveau du piéton.

CORPS / ÉTAGES : partie centrale du bâtiment. L'expression du bâtiment passe par la composition des ouvertures (nombre, taille, forme, positionnement), le choix des lignes de composition marquées ou non, des ornements, des matériaux et couleurs...

COURONNEMENT / TOITURE : partie supérieure d'un bâtiment le limitant par le haut. C'est cette partie qui établit le rapport au ciel. Le choix de sa forme et de son traitement participe à l'expression architecturale : toiture à plusieurs pentes, en sheds (vocabulaire industriel), toiture terrasse (= toit plat, qu'il soit utilisable ou non).

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

ORGANISATION FONCTIONNELLE

L'organisation fonctionnelle d'un bâtiment est la façon dont les différents espaces sont organisés, comment ils communiquent et les déplacements et relations que cela induit pour ses occupants.

Les espaces de distribution permettent de se déplacer d'un point à l'autre ; ils relient les espaces et permettent les échanges et rencontres. Leur configuration offre une lisibilité plus ou moins grande du bâtiment permettant une compréhension immédiate ou nécessitant un temps d'exploration. Leur traitement architectural illustre la valeur accordée aux relations et aux échanges des espaces, des fonctions, des activités et des personnes.

Différents de l'espace de la classe, les locaux communs illustrent la pluralité des activités et des temps de vie au collège. Ce sont des espaces de sociabilité plus ou moins passive.

Les espaces de récréation sont par essence les espaces de détente et de défoulement mais aussi de déambulation et de rêverie, de sociabilité active, d'échange et de rencontre. Leur agencement est plus ou moins propice à l'ensemble de ces activités.

FONCTIONS : On peut figurer sur un plan de niveau d'un bâtiment scolaire ses différentes fonctions : Enseignement (général ou spécialisé) ; Sport ; Restauration ; Vie scolaire (CDI, permanence, foyer...) ; Locaux adultes (administration, salle des professeurs, infirmerie...) ; Locaux techniques ; Sanitaires ; Logements.

On voit alors se dégager les principes d'organisation des différentes fonctions, la constitutions de pôles fonctionnels et les relations entre eux.

DISTRIBUTION : système de liaisons qui permettent de se déplacer d'un point à un autre d'un bâtiment.

Horizontale = les couloirs ; Verticale = les escaliers et ascenseurs

On observera leur lisibilité, leur positionnement dans l'épaisseur du bâtiment pour les couloirs (au centre, latéralement), dans le plan général pour les escaliers et ascenseurs (noeuds de circulation), leur degré d'ouverture, leur traitement.

HABITABILITÉ : capacité d'un lieu à faciliter différentes appropriations de ses espaces.

TECHNIQUE

Élément nécessaire à la construction d'un édifice, le choix de la technique de construction participe, comme les formes, volumes, matériaux et couleurs, à l'expression architecturale du bâtiment : donner à lire une structure ou la cacher, donner des impressions de légèreté ou de solidité, de sobriété ou de prouesse technique... sont autant de choix faits par l'architecte pour servir son propos général. L'architecte définit les principes structurels, et ce sont les bureaux d'études qui calculent précisément leurs dimensions, leur résistance aux contraintes, etc.

POTEAU : élément de structure vertical.

PILIER : poteau de grande dimension : pile ou pilier de pont par exemple.

PILOTIS : ensemble de pieux (les pilots) enfoncés en terre pour asseoir les fondations d'une construction sur l'eau ou en terrain meuble. On parle plus généralement de construction sur pilotis pour désigner un édifice dont le rez-de-chaussée est ouvert, laissant les pilotis apparents.

POUTRE : élément de structure horizontal

MATÉRIAU : toute matière utilisée pour construire un bâtiment.

La nature des matériaux disponibles a une incidence forte sur les constructions (ex. la pierre pour l'architecture romane, l'acier, le béton pour l'architecture contemporaine). Le choix d'un matériau se fait en fonction de critères techniques, économiques, écologiques, esthétiques (d'expression)... parmi l'immense variété de matériaux aujourd'hui disponibles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : la prise en compte du développement durable en architecture passe par une démarche globale de la programmation à la conception, jusqu'à la construction et l'usage du bâtiment.

Cette démarche peut être signifiée par un sigle : la HQE. Il ne s'agit pas d'une norme, mais d'un référentiel de 14 cibles structurées en 4 thèmes : l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé, qui donnent des recommandations en matière d'intégration dans le site, de choix des matériaux, de chantier à faible nuisance, de consommations d'énergie et d'eau, etc...

Certains de ces points font l'objet de réglementations ou de normes, comme la RT2012 (réglementation thermique) ou la norme BBC (bâtiment basse consommation).

LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges doit définir les objectifs et les besoins à satisfaire ainsi que les contraintes et exigences à caractéristique sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage... relatives à la réalisation de l'ouvrage.

PROGRAMME : définit les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire mais aussi les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement.

Le **programme architectural et urbanistique** détermine les exigences en fonction des contraintes réglementaires, techniques et fonctionnelles mais aussi politiques tels que les symboles et les images de représentations.

Le **programme fonctionnel** détermine les besoins à satisfaire et doit apporter les réponses nécessaires en termes de fonctionnement et d'organisation interne à l'ouvrage.

Le **programme technique et environnemental** détermine les contraintes environnementales exigées et les solutions techniques à mettre en oeuvre.

MAÎTRE D'OEUVRE : le maître d'oeuvre est celui qui conçoit, dessine et décrit le bâtiment : L'architecte. Autour de lui, autant de professionnels que de spécificités que l'on peut classer en 4 grandes catégories : Architecture - Ingénierie Technique - Ingénierie Financière - Ingénierie de Management.

MAÎTRE D'OUVRAGE : le maître d'ouvrage est celui pour qui on construit : Le client.

C'est lui qui définit le programme, l'enveloppe financière et le planning de l'opération qu'il doit mener pour construire le bâtiment dont il a besoin.

APPROCHE SENSORIELLE

LA VUE : l'ambiance lumineuse d'un espace (clair, sombre, coloré) à ne pas confondre avec la description de l'espace.

LE TOUCHER : le contact des pieds sur le sol et de l'air sur la peau (humidité, vent); plus rarement ce que je touche avec les mains (rampe, poignées).

L'OUÏE : les sons produits ou diffusés à l'intérieur d'un espace, et la perception que l'on a de ceux de l'extérieur.

L'ODORAT : les odeurs que l'on sent dans un espace.

OUVRAGES ET SITES

- www.caue92.com / rubrique Atelier pédagogique
- www.fncaue.fr / rubrique Espace Pédagogie
- www.histoiredesarts.culture.fr/

- *50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE*, Pôle de ressources et de compétences «Pratiques pédagogiques auprès des jeunes» de la Fédération nationale des CAUE, SCEREN-CRDP Midi-Pyrénées, 2007

- *Repères pédagogiques en architecture pour le jeune public*, Ministère de la Culture et de la Communication-Ministère de l'Éducation nationale, 2007

ARTS ET LANGAGE ORAL:
LE VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE



CAUE⁹²

38 rue du Clos Montholon /
92170 Vanves /
T 01 41 87 04 40 / F 01 46 60 55 88 /
atelier@caue92.com / www.caue92.com/

FANNY TASSEL / Architecte, responsable de l'Atelier
ELODIE BRISSON / Architecte
CLAIRE GARBAY / Professeur relais